



Paris lance la « Reconquête urbaine », fruit du Budget participatif 2014

Paris attribue une subvention de 250.000€ à quatre acteurs locaux pour qu'ils mènent des opérations de requalification d'espaces délaissés ou dégradés : il s'agit des premières traductions du projet de « Reconquête urbaine » adopté par les Parisiens lors du Budget participatif 2014.

Lors du vote du Budget participatif 2014, les Parisiens ont plébiscité le projet baptisé « Reconquête urbaine ». Il vise notamment à installer des créations artistiques ou paysagères dans certains espaces abandonnés ou dégradés situés sous le boulevard périphérique, et à réhabiliter des lieux délaissés dans les quartiers populaires, par la végétalisation, la création d'œuvres d'art ou l'installation de mobiliers conçus avec les habitants.

« Ce projet est un excellent moyen d'améliorer le cadre de vie et de renforcer le lien social dans les quartiers populaires de la capitale, en impliquant les habitants », explique Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris.

« Le vote de ces subventions marque un pas concret vers la réalisation d'un projet sur lequel les Parisiens se sont prononcés en 2014 » ajoute Pauline Veron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la mise en œuvre du budget participatif.

A l'issue d'un travail de recensement et de concertation avec les mairies d'arrondissements, trois portes – la Villette (19e), passage de l'Ourcq (19e) et Montmartre (18e) – et quatorze sites, répartis dans huit arrondissements, ont été retenus pour bénéficier de ces aménagements.

Le Conseil de Paris vient d'allouer une subvention de 250.000€ à trois associations et à un syndicat de copropriété, pour qu'ils mènent quatre opérations qui donneront le coup d'envoi de cette « Reconquête urbaine ». Elles seront réalisées sur la place du Buisson Saint Louis (10e), dans le Square Lichtenberger (14e), sur les terre-pleins du rond-point de la Chapelle (18e) et sur un tronçon de la rue d'Aubervilliers (19e).

Requalification de la place du Buisson Saint Louis (10e)

Le Conseil de Paris a attribué une subvention de 62.500€ à l'association « Un sourire de toi et j'quitte ma mère », pour l'action « Investissement Da-ta-place ». Ce soutien de la Ville permettra

la réalisation d'un projet innovant sur l'usage de l'espace public, généré par un collectif d'associations et intégrant, de sa conception à sa réalisation, la participation des habitants du quartier du Buisson Saint Louis.

Requalification du square Lichtenberger (14e)

Le Conseil de Paris a attribué une subvention de 62.500€ au syndic de copropriété pour la requalification du square Lichtenberger et l'aménagement du « square des enfants », dans le 14e arrondissement de Paris. L'action « Mobiliser pour mieux vivre et reconquérir un espace délaissé » est le résultat d'un vote citoyen des habitants invités à s'exprimer sur l'espace qu'ils voulaient voir réaménager. Leur choix s'est porté à l'unanimité sur le « square des enfants » qui vise à recréer un espace de 750m² dédié aux rencontres et aux jeux.

Réaménagement participatif des terres pleins du rond-point de la Chapelle (18e)

Le Conseil de Paris a attribué une subvention de 62.500€ à l'association « Point de Rassemblement » pour l'aménagement du rond-point de la Chapelle. Après avoir recueilli les idées des habitants pour faire de ce site un lieu de vie pour le quartier, l'association propose des réalisations concrètes pour embellir le site et permettre de nouveaux usages, comme des jeux pour enfants, un lieu pour échanger et manger ou encore des aménagements paysagers. Les habitants seront invités à construire le mobilier urbain avec l'association « ETC » et « Point de rassemblement » au cours de chantiers participatifs.

Requalification d'un tronçon de la rue d'Aubervilliers (19e)

Le Conseil de Paris a attribué une subvention de 62.500€ à l'association « Generation Freedom Ride – le Collectif » pour la réalisation d'une fresque monumentale collaborative dans le cadre de l'action « ROSA PARKS-le mur », qui sera le fruit d'un dialogue entre des artistes d'art contemporain urbain et les habitants, sur les thèmes de la ville, de l'égalité et du vivre ensemble. Elle figurera entre les numéros 170 et 180 de la rue d'Aubervilliers et sera à la fois visible depuis les voies ferrées par les passagers des RER et des trains en provenance de la Gare de l'Est, mais aussi par les habitants et les usagers du quartier.

Contact presse : Barbara Atlan / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61